



N'est-ce pas perdre son temps que de ressasser les mêmes fondamentaux : vider l'eau d'un cours d'eau, vous risquez d'avoir moins d'eau ? Diminuer le volume d'eau, vous pénalisez la biomasse des espèces aquatiques ? Capter moins d'eau quand elle est excédentaire l'hiver, n'est-ce pas se préparer à déplorer les sécheresses estivales? etc...

Le Vicoin figure pourtant en bonne place des REX glorieux (retours d'expérience) de l'AFB. Les spécialistes l'ont dicté : il faut « restaurer ».

Ils l'ont fait en détruisant les 27 seuils sur son cours.

Résultats ? Les poissons doivent s'adapter à un module d'étiage sévère inférieur à 20 litres/s.

Gageons que la qualité de l'eau a été (sans analyses sérieuses, ni même sans eau du tout) décrétée en « bon état » ?

Nous avons déjà un regard critique en 2012 :

<http://cedepa.fr/un-bon-coin-le-vicoin/>

nb : le regard critique doit être porté en amont des projets...pas quand les ouvrages sont détruits pour obtenir des « rivières sauvages ».

Le cas du Vicoin revient sur la scène en 2018. C'est pourtant curieux, après sa « restauration » ?

<http://www.hydrauxois.org/2018/10/en-mayenne-le-vicoin-sans-ouvrage-et.html>

Et il existe des centaines de Vicoin en France.



illustration: le site du barrage de Pontallain détruit en été 2018; des macro-rugosités rugueuses pour les nageoires (rochers permettant la circulation des espèces piscicoles) disposées au millimètre près selon les prescriptions de l'AFB (sinon le schéma n'est pas « conforme » à la croyance). Si en octobre 2018 les poissons sont tous plus ou moins morts, il faudra que l'AAPPMA locale empoissonne?